

COMPTES

RAPPORT DE GESTION
FINANCIÈRE

**Tome 2 : Vision par
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 21 avril 2021*

3.9.11. Service de la culture (SCNE)

Missions principales

Les missions du service de la culture (SCNE) et des offices qui lui sont rattachés se déclinent en deux volets principaux :

1. Encouragement des activités culturelles et des pratiques artistiques dans le canton.
2. Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine neuchâtelois.

Le service compte plus de cinquante collaborateurs pour une quarantaine d'EPT et gère une enveloppe de plus de 12 millions de francs. La direction du service assure la gestion générale du service, l'encadrement des offices, ainsi que le volet d'encouragement à la création artistique et aux institutions culturelles. Le soutien à la culture vivante, par opposition à la culture patrimoniale, se concrétise notamment au travers de subventions. Ces dernières peuvent être de nature structurelle ou ponctuelle. Les subventions ponctuelles sont allouées sur la base des recommandations émises par des experts. Elles sont destinées prioritairement aux acteurs culturels et aux artistes professionnels. L'accès à la culture, notamment pour le jeune public, ainsi que la diffusion des productions artistiques figurent également parmi les priorités du service. En 2020, la direction du service a dû gérer - en plus de ses activités habituelles - tout le processus d'indemnisation lié à COVID-19 dans le domaine de la culture.

Les missions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine neuchâtelois sont dévolues à l'Office des archives (OAEN) ainsi qu'à l'Office du patrimoine et de l'archéologie neuchâteloise (OPAN).

L'OAEN a pour tâches de superviser l'archivage dans l'administration cantonale, d'évaluer les documents d'activité lorsque leur durée d'utilité administrative et légale est échuë, de constituer, conserver et communiquer les archives ayant un intérêt historique ou juridique permanent. Par ailleurs, il conseille et soutient les communes dans le domaine de l'archivage.

La section conservation du patrimoine de l'OPAN gère les subventions cantonales et fédérales en matière de patrimoine bâti ainsi que les bases de données architecturales et historiques. Elle préavise les dossiers de permis de construire et participe au suivi de chantiers, établit des études et des documentations et mène diverses actions de valorisation du patrimoine bâti ou mobilier.

La section archéologie de l'OPAN veille à la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé de destruction, notamment lors de projets de construction et d'aménagement du territoire. Après de nombreuses années passées à fouiller le sous-sol du Littoral dans le cadre des travaux de l'A5, les scientifiques s'attachent aujourd'hui à l'exploration et à la documentation archéologique des Vallées et des Montagnes, par la mise en œuvre de prospections, sondages de diagnostics, suivis de chantiers ainsi que par la réévaluation des connaissances des cavités, comme par exemple la grotte de Cotencher.

Troisième entité de l'OPAN, le Laténium, conserve et restaure le patrimoine archéologique cantonal et le met en valeur au travers d'expositions et d'activités de médiation ainsi qu'en gérant les 500'000 pièces de la collection.

Évolution de l'environnement et des tâches

Service de la culture - Direction :

- Réorganisation de la direction du service et entrée en fonction de la nouvelle cheffe de service;
- Réponse aux audits menés par le CCFI.

Encouragement à l'activité culturelle :

- Traitement des demandes d'indemnisation COVID-19;
- Procédure de consultation de la nouvelle loi sur l'encouragement à l'activité culturelle;
- Lancement de nouveaux appels à projets dans le domaine de la culture inclusive et de soutien à la recherche;
- Soutien aux dossiers APS: Capitale Culturelle Suisse, CCHAR, La Grange va au Lux, l'Exomusée - parcours de street art au Locle.

OAEN Archives :

- Nouveau Centre d'Archives (NCA) : rédaction du rapport à l'appui d'une demande de crédit d'études, validé par le Conseil d'État et soumis au Grand Conseil;
- Projet d'archivage numérique (AENeas) : élaboration du cahier des charges d'ArchiRef, appel d'offres et sélection du fournisseur;
- Révision conjointe de la loi de santé et de la LArch afin de permettre l'archivage des dossiers médicaux;
- Poursuite du déploiement des plans d'archivage dans l'administration cantonale;
- Programme VitamiNE : engagement d'un chef de projet afin de soutenir les services concernés dans leur effort de réduire le volume de leurs archives papier.

OPAN - section Patrimoine

- Base de données du patrimoine bâti (RACN) : préparation avec les communes d'une nouvelle campagne de mise à jour du Recensement architectural du canton de Neuchâtel parallèlement aux révisions des plans d'aménagement communaux ; des notices continueront d'être complétées au cours des prochaines années ;
- Études d'archéologie du bâti et d'histoire monumentale : poursuite dans l'ensemble du canton en fonction des chantiers en cours ;
- Les dossiers de permis de construire soumis à la section, qui concerne principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir, les plans d'aménagement communaux, les parcs éoliens et les voies historiques, sont en constante augmentation;
- Nombreux dossiers de subventions cantonales et fédérales à gérer;
- Finalisation du Règlement d'application de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (RLSPC) en collaboration avec l'Archéologie.

OPAN – section Archéologie

- Ressources humaines : réduction des effectifs à la section Archéologie (0,8 EPT);
- Développement et consolidation des collaborations avec des partenaires institutionnels externes;
- Mise en application de la LSPC, article 47, contribution financière de tiers aux opérations de diagnostic archéologique.

OPAN – section Laténium

- L'élaboration, à l'automne 2020, du dossier de candidature pour les futures subventions structurelles 2023-2026 de l'OFC (Office fédéral de la culture) a offert les conditions idéales d'une réflexion de fond sur les atouts de notre musée et sur l'impact très favorable du soutien ciblé de la Confédération, sur le plan du rayonnement national, voire international de ses activités - notamment dans le domaine de la popularisation de l'archéologie et tout particulièrement pour ce qui touche à l'inclusion culturelle et la participation sociale;
- Le Laténium ne pouvant plus accueillir les publics scolaires, un projet de délocalisation du musée a été mis sur pied en fin d'année: « Le Laténium hors les murs » — dans les classes du Canton. Des ateliers pédagogiques ont été adaptés afin de permettre leur réalisation dans les classes. Ce projet activement soutenu par le Service de l'enseignement obligatoire de l'Etat de Neuchâtel a suscité une demande dépassant toutes nos espérances et a connu un bel écho médiatique.

Activités et réalisations

En 2020, outre la fermeture au public du Laténium, la pandémie du coronavirus a particulièrement impacté le SCNE puisque celui-ci a dû mettre en œuvre les mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération : organisation d'un réseau de compétences, mobilisation et gestion de ressources financières exceptionnelles et communication spécifique. De mars à décembre, le SCNE a mobilisé les 2/3 de son temps sur ce dossier.

Cette prestation supplémentaire s'est inscrite dans un momentum important du SCNE, à savoir celui du changement de sa cheffe, de la réorganisation de la direction du SCNE et du congé maternité de l'adjointe à la cheffe de service.

Encouragement à l'activité culturelle

Avant le départ à la retraite de la cheffe de service, le projet de nouvelle loi sur la culture et son rapport ont été mis en consultation. En raison des discussions nourries que le projet a suscitées, et des réflexions nées de la pandémie, il a été décidé de le retravailler avant de le soumettre au Grand Conseil en 2021.

Malgré les circonstances, le SCNE a mené à bien sa prestation d'encouragement à la culture. Ainsi, un nombre de demandes de subvention similaire aux années précédentes a été déposé et a pu être traité par les sous-commissions. Le montant total des subventions octroyé est donc analogue à l'année dernière. En parallèle des appels à projets habituels, ce sont deux nouveaux dispositifs qui ont vu le jour : un appel à projets dans le domaine de la culture inclusive et un autre octroyant un soutien pour la recherche et la répétition. En outre, la direction du service a accompagné la communication de l'inscription des savoir-faire horloger et de la mécanique d'art au Patrimoine mondial de l'Unesco tout en encadrant les projets APS tels que Capitale Culturelle Suisse, le CCHAR, La Grange va au Lux et l'Exomusée - parcours de street art au Locle.

Ces missions ont été menées de front avec la mise en œuvre des mesures COVID-19 dans le domaine de la culture dont le détail figure au chapitre idoine.

Archives

En raison de la crise sanitaire, la supervision des services s'est en grande partie déroulée par visioconférence, les déplacements physiques dans les services ayant eu lieu surtout pour faire de l'évaluation. L'OAEN a ainsi procédé à 75 actions de conseil et d'évaluation auprès de 29 entités soumises à la LArch et à 17 visites auprès de 10 communes, dont plusieurs ont été consacrées à l'inspection des archives des communes destinées à fusionner au 1.1.2021. Le logiciel ArchiClass permettant de gérer les plans d'archivage a été installé auprès de 26 entités et 14 communes.

L'OAEN a réceptionné 26 versements d'archives administratives et 18 dépôts ou dons d'archives privées pour un total cumulé de 342 mètres linéaires. Il a également autorisé 60 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 3'148 mètres linéaires. Par ailleurs, l'OAEN a dispensé 3 formations à l'archivage, dont une

spécifiquement dédiée au personnel des homes pour personnes âgées. 23 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de récolement, de classement et de reconditionnement.

En dépit de périodes de fermeture partielle ou totale de la salle de lecture, 191 lecteurs ont été accueillis pour un total cumulé de 514 journées de travail en salle de lecture. 12'341 unités archivistiques ont été communiquées. L'OAEN a répondu par écrit à 249 demandes de recherche, dont 17 portaient sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. La première phase du projet de Nouveau Centre d'Archives (NCA) s'est achevée à la fin de l'année 2020 avec l'adoption par le Conseil d'État d'un rapport à l'appui d'une demande de crédit d'étude qui sera soumise au Grand Conseil au début de l'année 2021.

Le projet d'archivage numérique (AENeas) s'est poursuivi avec l'élaboration, en collaboration avec le SIEN, d'un cahier des charges pour le développement d'un logiciel de gestion du cycle de vie des documents (outil ArchiRef), l'organisation d'un appel d'offres et la sélection d'un fournisseur. Les travaux de développement d'ArchiRef ont ainsi pu démarrer à la fin de l'année 2020. Lors de sa séance du 29 septembre 2020, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité moins une abstention la révision conjointe de la LArch et de la loi de santé garantissant désormais une base légale pour l'archivage des dossiers médicaux.

Patrimoine

En 2020, le Conseil d'État a adopté un arrêté de déclassement et quatre arrêtés de mise à l'inventaire.

L'évolution du nombre des dossiers (permis de construire, plans d'aménagement communaux, parcs éoliens et voies historiques) examinés ces quatre dernières années se présente comme suit : 342 en 2017, 369 en 2018, 373 en 2019 et 465 en 2020.

La mise à jour du Recensement architectural a été poursuivie parallèlement aux révisions des plans d'aménagement communaux, de même que la préparation de la migration de la base de données informatique sur MuseumPlus.

Le règlement d'application de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (RLSPC) a été adopté le 25 janvier 2021 par le Conseil d'État. L'arrêté déterminant les conditions de reconnaissance comme dignes d'être protégés d'immeubles bâtis sis hors zone à bâtir et ayant la valeur 4 au Recensement architectural du canton de Neuchâtel, en application de l'article 20, alinéa 3, de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel, du 4 septembre 2018, sera soumis au Conseil d'État en mars 2021.

En 2020, 31 arrêtés de subvention définitive, pour un montant total de CHF 617'617.-, et 26 arrêtés de subvention provisoire, pour un montant de CHF 482'191.-, ont été adoptés par le Conseil d'État ou le DJSC. Les subventions cantonales se sont élevées à CHF 839'578.- avec la tranche de CHF 300'000.- sur la subvention octroyée en 2015 par le Grand Conseil pour la restauration de la Collégiale de Neuchâtel. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à CHF 702'669.

Les travaux de restauration de plusieurs immeubles ont été suivis, tandis qu'ont été menées des recherches historiques et des investigations archéologiques sur certains d'entre eux.

Parmi les présentations publiques et visites commentées mises sur pied, les Journées européennes du patrimoine, les 12 et 13 septembre, malgré l'annulation de plus d'un tiers des visites en raison de la pandémie, ont connu un joli succès, avec 830 visiteurs munis d'une réservation, en petits groupes et dûment masqués. Il a en outre été répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils de propriétaires, services cantonaux et communaux, étudiants, journalistes, spécialistes ou amateurs.

Le programme de valorisation des châteaux appartenant au canton de Neuchâtel, prévu en 2020, a dû être reporté en 2021.

OPAN – section Archéologie

La pandémie n'a eu, somme toute, que peu d'impact sur la réalisation des tâches de la section Archéologie de l'OPAN en 2020.

Nombre de projets de construction ou d'infrastructure ont nécessité une intervention sur le terrain de la part de l'ensemble des collaborateurs, pour la réalisation de diagnostics archéologiques ; des opérations intrinsèquement liées au traitement des dossiers SATAC et préalables à l'émission des préavis requis lors des demandes d'autorisations de construire. Le plus souvent, les vestiges archéologiques mis au jour ont été documentés dans le cadre même du diagnostic. Une seule intervention a débouché sur la mise en œuvre d'une fouille préventive extensive, entre les mois d'octobre et décembre 2020. Une importante aire d'activités humaines - insoupçonnée jusqu'ici - a été découverte sur les coteaux escarpés d'Hauterive. Outre par l'abandon de quelque 3000 fragments de récipients en céramique, attribuables au Bronze moyen/récent (1400-1200 av. J.-C.), le site est caractérisé par l'aménagement de plusieurs terrasses en pierre sèche vraisemblablement liées à une exploitation agricole. Il s'agit d'une découverte majeure de par sa nature et la période considérée, jusqu'ici encore peu documentées dans notre canton.

Deux projets sont arrivés à leur terme en 2020. Trois épaves, immergées au large de La Tène, ont été l'objet d'un programme de documentation, initié en 2019 et conduit avec la collaboration d'Octopus Foundation. Suite à l'attention particulière portée sur deux embarcations des 16^e et 18^e siècles, le dernier volet du triptyque a été consacré à l'étude d'un chaland gallo-romain du 2^e siècle ap. J.-C., en septembre 2020. D'autre part, dans le cadre d'un programme de prospection pluriannuel défini avec l'Archéologie cantonale, l'Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel, a mené une dernière campagne de terrain dans la région du Val de Travers ; l'objectif principal étant alors le recensement d'abris sous roche, potentiellement fréquentés durant la Préhistoire ou à des époques plus récentes. La prospection des Vallées et des Montagnes sera poursuivie par la section Archéologie, sous une forme visant notamment à la participation active de la société civile dans les recherches sur son passé.

Parmi les projets initiés en 2020, le premier est dicté par la nécessité de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde d'un vaste tertre funéraire - tumulus- du Premier Age du Fer, situé dans la forêt du Chanet à Colombier. Ce monument, qui comprend plusieurs tombes, a en effet été l'objet de plusieurs fouilles clandestines consécutives à l'usage de détecteurs de métaux ; une pratique illégale dans le canton de Neuchâtel, à l'exception d'autorisations spécifiques de la section Archéologie. Ainsi, il est prévu de mettre œuvre un programme de documentation du site, décliné sur plusieurs années sous la forme de fouilles-école associant des étudiants en archéologie.

En outre, forte du succès populaire et scientifique rencontré autour du Projet Cotencher, la section Archéologie va étoffer son programme de valorisation des grottes neuchâteloises, avec pour nouvel objet d'étude : la grotte des Plaints (Couvet). Enfin dans le cadre du projet Neuchâtel Mobilité 2030, et plus précisément l'évitement du Locle (N20), une campagne de sondages de diagnostic archéologique a été réalisée, entre août et septembre, au Marais du Col-des-Roches. Cette opération prometteuse pour nos connaissances régionales de l'évolution du paysage et de l'impact de l'homme sur son environnement au cours du temps - sera suivie par d'autres interventions échelonnées entre 2021 et 2023 sur le tracé de la N20.

OPAN – Laténium

Entre fermetures au public et restrictions sanitaires, le Laténium a été confronté durant l'année 2020 à des épreuves et des frustrations innombrables : suppression presque généralisée des visites de groupes et des courses scolaires, annulation des grands événements publics du printemps, du vernissage de l'exposition temporaire ainsi que de la quasi-totalité de son programme de médiation.

Toutefois, malgré la pandémie, l'exposition temporaire « Celtes – Un millénaire d'images » a connu, entre les confinements, un énorme succès public, principalement auprès des visiteurs individuels et familiaux. Une présence numérique très fortement accrue sur internet, notamment grâce aux réseaux sociaux, a par ailleurs permis au Laténium de maintenir un contact régulier avec ses publics, et a constitué une source de réconfort et d'inspirations innovantes sur les moyens de remplir la mission du musée.

À noter enfin l'organisation, dans l'urgence, d'un nouvel événement majeur, le "Laténium Estival". Conçue sur le dialogue entre arts et science, cette manifestation réunissant spectacles de danse contemporaine, concerts originaux, activités récréatives et didactiques, ateliers découverte et créatifs, a tiré parti des attraits de notre splendide parc archéologique au bord du lac et a emporté l'adhésion de publics très divers.

Dans les coulisses du musée, les travaux de réorganisation et de réaménagement des dépôts se poursuivent. La communication et la promotion du musée sont développés selon des standards plus exigeants. Différentes rénovations muséographiques ont été effectuées et se poursuivront encore dans l'exposition permanente ainsi que dans le parc du Laténium.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	2020	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	1'164'359	1'008'400	3'639'877	+2'631'477	+261.0%	+2'475'518	+212.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	260'720	388'400	310'381	-78'019	-20.1%	+49'662	+19.0%
43 Revenus divers	53'886	70'000	34'800	-35'200	-50.3%	-19'086	-35.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	29'238	50'000	389'795	+339'795	+679.6%	+360'557	+1'233.2%
47 Subventions à redistribuer	820'515	500'000	2'904'901	+2'404'901	+481.0%	+2'084'386	+254.0%
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	12'681'560	14'636'679	18'350'251	+3'713'572	+25.4%	+5'668'691	+44.7%
30 Charges de personnel	5'057'744	5'255'607	5'208'920	-46'687	-0.9%	+151'176	+3.0%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'112'521	1'206'750	1'147'657	-59'093	-4.9%	+35'136	+3.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	34'290	380'000	70'840	-309'160	-81.4%	+36'550	+106.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	5'656'390	5'806'744	7'250'288	+1'443'544	+24.9%	+1'593'898	+28.2%
37 Subventions redistribuées	820'515	500'000	2'904'901	+2'404'901	+481.0%	+2'084'386	+254.0%
39 Imputations internes	100	1'487'578	1'767'645	+280'067	+18.8%	+1'767'545	+1'767'545.1%
Résultat d'exploitation	-11'517'201	-13'628'279	-14'710'374	-1'082'095	-7.9%	-3'193'173	-27.7%
44 Revenus financiers	4	0	0	+0	--	-4	-98.4%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	4	0	0	+0	--	-4	-98.4%
Résultat opérationnel	-11'517'197	-13'628'279	-14'710'374	-1'082'095	-7.9%	-3'193'177	-27.7%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-11'517'197	-13'628'279	-14'710'374	-1'082'095	-7.9%	-3'193'177	-27.7%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	54.00	54.00	51.00	-3.00	-5.6%	-3.00	-5.6%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	37.70	37.40	37.70	+0.30	+0.8%	+0.00	0.0%

Commentaires

Les revenus et charges d'exploitation du service de la culture montrent une augmentation substantielle liés à COVID-19 et aux mesures d'indemnisation mise en place par la Confédération. Ces dépassements ne pouvaient par conséquent pas être prévus au budget.

Groupe 42: Conséquences de la crise sanitaire sur les entrées et les ventes du Laténium.

Groupe 43: Ce montant correspond à la mobilisation du compte de bilan (frais généraux archéol A5 VD-Areuse) dont les dépenses ont été moins élevées qu'initialement prévu.

Groupe 46: La subvention de 300'000.- CHF versée par l'OFC pour le Laténium apparaît sous cette nature. Elle est reversée à la Fondation La Tène (nature 36).

Groupe 47: Outre les subventions octroyées dans le cadre des conventions programme au niveau du patrimoine, la Confédération a également versé au canton 2'198'275.- CHF dans le cadre des indemnisations COVID-19 (montant identique sous 37: Subventions à redistribuer).

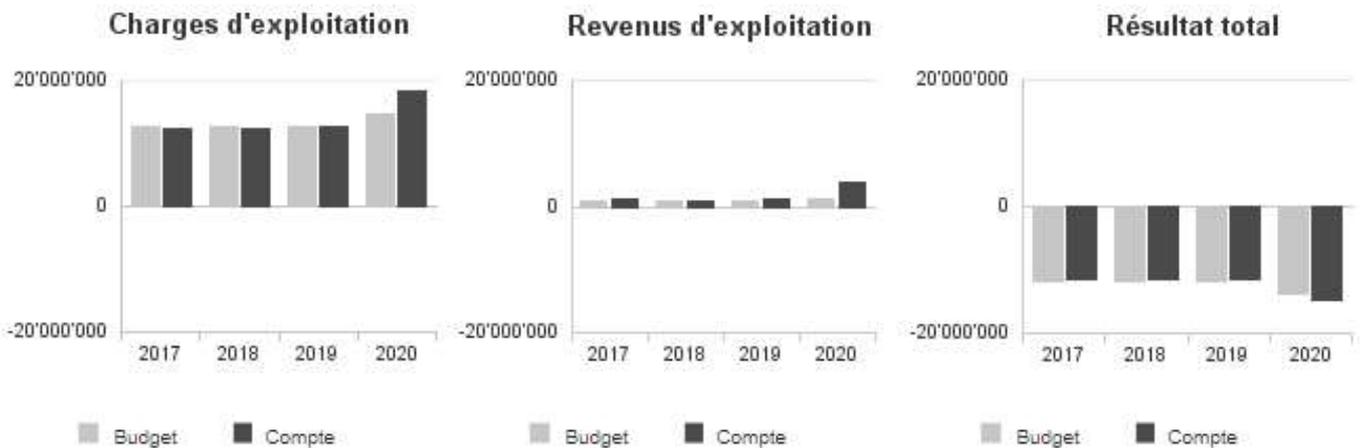
Groupe 30: Un chef de projet a été engagé, pour 3 ans et à 80%, dans le cadre du programme VitamiNE afin de soutenir les services concernés dans leur effort de réduire le volume de leurs archives papier.

Groupe 33: Les montants sont fournis par le SFIN, le SCNE n'a donc pas d'emprise sur cette nature.

Groupe 36: Indemnisations et aides versées dans le cadre de la crise sanitaire.

Groupe 37: Subventions fédérales reversées par le canton. Voir remarque 47 ci-dessus.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	143'700	92'468
Coûts salariaux et de structure	147'740	170'807
Coûts des services centraux	41'914	46'444
Revenus	0	3'280
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	333'353	306'439

Commentaires

La direction du service a mené à bien ses différentes missions d'encouragement à l'activité culturelle tout en gérant les demandes d'indemnisations dans le cadre de COVID-19. Au niveau des charges directes, moins de mandats ont pu être réalisés par rapport à ce qui était prévu.

Archéologique (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	247'000	183'363
Coûts salariaux et de structure	1'438'899	1'425'789
Coûts des services centraux	475'227	456'464
Revenus	155'000	114'190
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'006'126	1'951'427

Commentaires

Le facteur principal de la réduction des charges directes, à l'origine d'une diminution des coûts (BSM), résulte du fait que la topographie des sites palafittiques (UNESCO) n'a pu être entreprise en 2020 en raison de conditions météorologiques défavorables.

Une réduction des recettes provenant du compte de bilan (frais généraux archéol A5 VD-Areuse) s'explique par la priorisation des ressources et des tâches cantonales au détriment des projets d'élaboration autoroutiers A5.

Patrimoine (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	90'200	81'088
Coûts salariaux et de structure	995'055	1'019'683
Coûts des services centraux	317'593	313'801
Revenus	0	-32'426
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'402'848	1'446'999

Commentaires

Coûts salariaux et de structure : Des heures supplémentaires ont été payées en 2020.

Musée (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	523'550	495'805
Coûts salariaux et de structure	2'059'758	2'059'079
Coûts des services centraux	654'766	637'063
Revenus	281'400	241'201
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'956'674	2'950'747

Commentaires

La légère réduction des charges se traduit par l'annulation de manifestations découlant des mesures édictées dans la situation sanitaire vécue en 2020.

La diminution des revenus (entrées et boutique) s'explique par la fermeture du Laténium durant certains des mois d'ordinaire les plus favorables, en raison de la pandémie, à laquelle il faut ajouter, pour des raisons sanitaires, la suppression des visites de groupes et des courses scolaires ainsi que l'annulation des grands événements publics et de la quasi-totalité du programme-cadre de médiation.

Archives (CHF)	Budget 2020	Comptes 2020
Charges directes	61'200	90'771
Coûts salariaux et de structure	1'241'412	1'056'490
Coûts des services centraux	282'165	313'337
Revenus	22'000	18'916
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'562'777	1'441'681

Commentaires

Coûts salariaux et de structure: importante différence au niveau des amortissements entre le budget, CHF 380'000, et les comptes, CHF 71'000. Un chef de projet a été engagé, pour 3 ans et à 80%, dans le cadre du programme VitamiNE afin de soutenir les services concernés dans leur effort de réduire le volume de leurs archives papier, et des études de faisabilité complémentaires, pour un montant global d'environ 50'000.- CHF (compensés au niveau du budget du SBAT), ont été commandées auprès de bureaux d'architectes et d'ingénieurs dans le cadre du projet NCA.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Arts et lettres+Institut	189'100	143'000	180'134
Cinéma	308'500	335'000	300'000
Fonds Documentaires	1'909'450	1'917'500	1'910'000
Médiation culturelle	32'500	90'000	41'400
Musique	524'142	539'000	580'892
Promotion de la lecture	395'000	380'000	384'000
Sociétés savantes et formation	137'900	143'000	144'700
Sub. féd. diverses	-29'238	-50'000	-3'957
Subs. div. ins. privées	233'620	275'000	348'847
Subsides com. divers	269'976	275'000	183'308
Théâtre & centre cult.	1'281'818	1'319'000	1'297'763
Total charges (+) / revenus (-) nets	5'252'768	5'366'500	5'367'087

Commentaires

Les subventions versées en 2020 correspondent à ce qui avait été budgété.

Les variations qui s'observent entre le budget et les comptes entre les différentes rubriques s'expliquent par des différences au niveau des demandes de soutiens ponctuels qui varient fortement d'une année à l'autre dans les différents domaines de la création artistique.

En effet, si les subventions structurelles aux institutions sont versées sur une base annuelle, il reste une part variable dans l'enveloppe des subventions. Cette part variable correspond aux soutiens octroyés par le service de la culture en lien avec les projets ponctuels. Ceux-ci ne sont pas prévisibles au moment de l'élaboration du budget.

Sur la base d'un amendement accepté par le Grand Conseil, un appel à projets dans le domaine de la culture inclusive a permis de soutenir 5 projets pour un montant de 29'400.- CHF. En outre, un nouvel appel à projet dans le domaine de la répétition et de la recherche a également été lancé et 7 projets ont pu bénéficier chacun de CHF 10'000 pour un montant total de CHF 70'000.

Subventions fédérales diverses : subventions acquises pour des recherches archéologiques menées par l'OPAN. Réduction en corrélation avec les ressources disponibles de l'office.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Frais de rappel	-140	0	-20
Monuments et sites	820'515	500'000	706'626
Sub. féd. pro. mon. sit.	-820'515	-500'000	-706'626
Total charges (+) / revenus (-) nets	-140	0	-20

Commentaires

Il s'agit des subventions fédérales versées par l'OFC au canton dans le cadre de la convention-programme 2016-2020, soit CHF 342'259 de subventions extraordinaires, CHF 328'969 CHF de l'OFC et CHF 35'398 de l'OFROU pour un total de CHF 706'626, montants reversés par le canton, dont CHF 3'957 acquis à l'OPAN.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2019			Budget 2020			Comptes 2020		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Aides SCNE Coronavirus	En cours	0	0	0	0	0	0	2'198'275	2'198'275	0
Création moyens nécessaires LArch	En cours	34'290	0	34'290	380'000	0	380'000	70'840	0	70'840
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	En cours	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Total		334'290	0	334'290	680'000	0	680'000	2'569'115	2'198'275	370'840

Commentaires

Un crédit d'engagement non budgété a été accepté afin d'indemniser les milieux culturels (entreprises et personnes physiques) touchés de plein fouet par les mesures prises dans le cadre de COVID-19.

Le démarrage du développement d'ArchiRef ayant été retardé de quelques mois en raison du Covid, seule une partie de son financement a pu être engagée en 2020.

Restauration de la Collégiale de Neuchâtel 2^{ème} étape: La troisième tranche de CHF 300'000 concernant la 2^{ème} étape des travaux de restauration de la Collégiale de Neuchâtel a été versée en 2020. Des tranches de même montant seront versées les prochaines années.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	2'284'113	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	85'838	Augmentation de revenus
47 Subventions à redistribuer	2'198'275	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	3'489'398	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	20'074	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	82'049	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	1'189'000	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	2'198'275	Augmentation de charges
39 Imputations internes		
Résultat total	-1'205'285	Détérioration du résultat

Commentaires

La direction du service de la culture a dû mettre en œuvre les mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération. En l'espace de quelques semaines, il a fallu organiser un réseau de compétences, mobiliser et gérer des ressources financières exceptionnelles, mettre en place une communication spécifique ainsi qu'une hotline afin de répondre aux questions ou encore gérer techniquement la procédure de dépôt des demandes. De mars à décembre, la direction du service et ses 2.95 EPT a mobilisé les 2/3 de son temps sur ce dossier tout en poursuivant les activités courantes dans le domaine de l'encouragement à l'activité culturelle (traitement des demandes de subventions, appels à projets, ...). Afin d'accomplir cette mission, la direction a pu s'appuyer sur les compétences des Villes et de représentants de la LORO ainsi que de consultants pour l'évaluation de plus de 179 dossiers, sans compter les réouvertures de dossier. En outre, grâce à une collaboration avec le service de l'emploi ainsi que l'organisation BNF, des ressources supplémentaires ont également permis de traiter l'ensemble des demandes. Au vu de la complexité des flux financiers, le SFIN a accompagné le processus de même que le CCFI.

Le recours à une fiduciaire (31) a été inévitable afin de traiter les cas les plus complexes en particulier pour des montants d'indemnisation conséquents et afin de respecter les délais imposés par la Confédération. Ces frais ont été intégralement pris en charge par la Confédération.

C'est un total de 2'690'490.37 CHF qui a pu être versé aux entreprises, associations, institutions mais également aux acteurs et actrices œuvrant dans le domaine culturel en indemnisation pour la période de mars à octobre 2020 (1^{er} train de mesures). L'évaluation des demandes pour la période couverte par la loi COVID-19 (2^{ème} train de mesures, novembre 2020 à décembre 2021) est actuellement en cours et se poursuivra durant l'année 2021. La charge de cette dépense est supportée pour moitié par la Confédération et par la LORO et le canton pour le solde.

En outre, une mesure supplémentaire, sous forme d'aide forfaitaire aux acteurs et actrices culturelles, a permis d'aider 87 personnes pour un montant de 696'785.- CHF, dispositif uniquement financé par le canton.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Service de la culture	364
Total	364

Commentaires

Tout en poursuivant les missions habituelles d'encouragement à l'activité culturelle et de coordination avec les offices, la direction du service a mené à bien la tâche dévolue par la Confédération d'indemniser les acteurs, actrices et entreprises culturelles touchés par les mesures prises dans le cadre de COVID-19.

Afin de soutenir l'équipe, 4 personnes en situation de recherche d'emploi ont rejoint le service au printemps 2020. Parmi elles, 3 ont pu être engagées en 2021 et pour une année, grâce en partie à un financement de la Confédération.